Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260727-D_2026_6_4-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision :
D_2026_6_4

Nombre de conseillers en exercice : 24

Présents : 19

Votants : 23

Objet : Fixation des tarifs de restauration - Rentrée scolaire de septembre 2026

L' an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du Bureau : 25 Juin 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur COLLE Gaël, Madame DANJOU Maryse, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Madame EVEN Martine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur RIMBERT Ugo, Monsieur GUERNALEC Christian, Madame LE CUNFF Claire

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Madame BLAYO Annick a donné pouvoir à Madame COLINET Camille
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Madame COUSIN Laurence
Monsieur LEBRESNE Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur GUERNALEC Christian

Absent(s) : Madame LE COZ Louise

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude

Secrétaire de Séance : Madame Camille COLINET

Enfance Jeunesse / Finances / Rapporteur : M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération D_2025_7_3 du Conseil municipal en date du 17 novembre 2025 relative à la fixation des tarifs de restauration scolaire ;
Vu l'examen en commission communale « Vie locale et associative, enfance et affaires sociales » du 15 juin 2026 ;
Vu l'examen en commission communale « Finances, moyens généraux » du 22 juin 2026 ;

M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire, propose au Conseil municipal de renouveler les tarifs de restauration suite à la présentation de l'activité de ce service et aux échanges s'étant tenus en commissions communales, selon les tarifs ci-dessous :

Restauration scolaire	
Quotient familial	Proposition de tarifs Rentrée scolaire 09/2026 (similaires aux tarifs actuels)
… - 399	0,91 €
400 _ 499	1,00 €
500 _ 599	1,00 €
600 _ 799	3,42 €
800 _ 1099	3,71 €
1100 _ 1499	3,91 €
1500 _ 1999	4,18 €

Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260727-D_2026_6_4-DE

2000 _ 2399	4,33 €
2400 - …	4,48 €
Panier repas (allergie) hors QF inférieur	1,28 €
Occasionnel	4,55 €
Extérieur	4,69 €
Extérieur Panier repas (allergie)	1,38 €
Extérieur Occasionnel	5,10 €
Adulte	6,89 €

Par ailleurs, M. Jean-Marc TANGUY rappelle que le principe d'abonnement reste identique (engagement de la famille à l'année scolaire pour la fréquentation quotidienne du service de restauration et la facturation afférente, sauf si absence de plus de 4 jours d'école consécutifs et sur présentation d'un certificat médical). Il est aussi maintenu une facturation de 15,00 € a minima par famille et par année scolaire pour l'utilisation de ce service de restauration.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Fixe les tarifs de la restauration périscolaire à compter de la rentrée de l'année scolaire 2026/2027, au 1er septembre 2026,**
- **Confirme l'application du règlement intérieur des services périscolaires de la commune,**
- **Maintient une facturation minimale de 15,00 € par famille et par année scolaire pour l'utilisation du service de restauration périscolaire,**
- **Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce en application de la présente délibération.**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL

MAIRIE DE PONT-L'ABBÉ FINISTÈRE

Emis le 29/06/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le 27/07/2026